



Froideville

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
021 881 22 38 fax
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

du 20 mars 2018

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes:

1. Apéritif du Nouvel-An

Nous avons dénombré plus d'une centaine de citoyens ayant répondu à l'invitation de la Municipalité à l'occasion de l'apéritif du Nouvel-An le 6 janvier dernier. Cette affluence prouve que cette rencontre, permettant de sympathiques moments d'échanges entre la population et les municipaux, semble être encore et toujours fortement appréciée par les participants.

2. Rencontre avec les sociétés locales

Quinze sociétés locales, sur les vingt inscrites à l'administration communale, ont pris la peine d'assister à la deuxième rencontre des sociétés locales avec la municipalité, version 2016-2021. Sans se substituer à feu l'USL (Union des Sociétés Locales), la Municipalité estime ce moment d'échanges avec les sociétés, et surtout entre ces dernières, très important. En effet, cette réunion permet de planifier l'utilisation des salles communales, de discuter des satisfactions et inquiétudes des uns et des autres, et surtout de partager un moment de convivialité.

3. Zone réservée communale

L'enquête publique concernant la zone réservée communale s'est déroulée du 10 janvier au 9 février 2018. Pendant la durée de l'enquête, comme le prévoit la législation en vigueur, la Municipalité a organisé une séance publique d'informations. Une soixantaine de citoyens ont assisté à la présentation de cette zone, découlant de la LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire).

Notre aménageur, Monsieur Blanc du bureau Plarel, notre avocat-conseil, Me Haldy, ainsi que la Municipalité, ont donné diverses explications et répondu aux questions des personnes présentes.

Le préavis de cette zone réservée communale, ainsi que les propositions de réponses aux opposants, seront à l'ordre du jour du prochain Conseil agendé avec votre bureau au 15 mai prochain.

4. Préavis No 14/2017 – remplacement des collecteurs EU/EC du tronçon Joran-Raveyres

Crédit accordé:		CHF 78'000.00
Frutiger, travaux de génie-civil:	CHF 71'973.95	
Courdesse & Associés, honoraires:	<u>CHF 13'300.00</u>	<u>CHF 85'273.95</u>
Dépassement:		CHF 7'273.95

Ce dépassement de 9,33 % est dû au fait que le descriptif des travaux avait été établi par le bureau d'ingénieurs Courdesse & Associés en réutilisant les mêmes matériaux pour le remblayage de la fouille.

Une mauvaise surprise totalement imprévue est apparue lors de la creuse (remblai inutilisable). En effet, il s'est avéré que ce matériau devait être évacué en décharge contrôlée. Dès lors, 167 m³ de matériaux ont dû être évacués et remplacés, ce qui justifie cette différence de coût par rapport au crédit accordé.

5. Préavis No 15/2017 – aménagement de 6 places de parc à proximité immédiate du cimetière

Crédit accordé:		CHF 73'000.00
Frutiger, travaux de génie-civil:	CHF 58'759.80	
Courdesse & Associés, honoraires:	CHF 12'000.00	
Etat de Vaud, enquête:	<u>CHF 535.00</u>	<u>CHF 71'294.80</u>
Economie:		CHF 1'705.20

Ces 6 places sont maintenant à disposition des visiteurs du cimetière.

Le marquage au sol sera effectué en même temps que celui prévu pour les autres parkings de la commune.

6. Inauguration de la bibliothèque du Haut-Talent

Pour rappel, une bibliothèque scolaire et publique intercommunale a été ouverte dans le collège du Chêne, en août 2017.

A ce jour, la fréquentation dans cet établissement est très encourageante. En effet, le personnel de la bibliothèque reçoit dans ces locaux une moyenne de quelque 45 personnes les mardis, de 35 personnes les jeudis et de 25 les samedis, parents ou enfants. Des animations publiques sont également régulièrement organisées.

L'ensemble des membres du Conseil communal et les habitants de la commune sont invités à participer aux festivités de son inauguration, qui aura lieu le samedi 5 mai 2018, dès 11h00. Le programme des festivités fera l'objet d'un flyer et paraîtra dans le prochain Froideville-information.

Nous en avons terminé avec les communications que nous souhaitons vous apporter et vous remercions de votre attention.

Le Syndic:

Jean-François THUILLARD



La Secrétaire:

Alice HENRY